CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

Le vendredi 25 septembre 2026, le conseil municipal de GEFFOSSES, légalement convoqué par le Maire, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel NEVEU, Maire.

Membres présents :

Michel NEVEU, Christine LEFRANCOIS, Jacques RENOUF, Nicole d'ANGLEJAN-CHATILLON, Philippe LESIGNE, Jacques RUAULTS, Jean-Pierre BOULANG, Laurent GIARD, Mélissa NEE, Nathalie HEBERT, Caroline MAUDUIT, Eugénie WILLEMANN, Xavier CHARPENTIER.

Excusée: Sabrina LEDOT.

Président de séance : Michel NEVEU

Secrétaire de séance : Eugénie WILLEMANN.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2026

Le compte-rendu du 12 août 2026 est approuvé à l'unanimité.

PROJET DE RENOVATION DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Le coût global prévisionnel de rénovation des deux logements communaux s'élève à hauteur de 480 383 € TTC. Nonobstant les aides et subventions accordées ou susceptibles d'être attribuées, le financement complémentaire devrait être réalisé par :

- Un autofinancement de 142 187 €
- Un emprunt bancaire de 160 000 €

En conséquence, eu égard au coût important de la rénovation et de la participation communale, le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'abandon du projet.

REPAS INTERGENERATIONNELS TARIF CANTINE SCOLAIRE ADULTES

Le conseil municipal approuve la revalorisation du tarif pour les repas adultes à la cantine scolaire. Le tarif est donc de 5 € par repas adulte à compter du 1er octobre 2026.

PROJET D'ACQUISITION DE L'ANCIENNE QUINCAILLERIE

Accord de principe à la majorité (2 abstentions, 1 vote contre) pour l'acquisition du bâtiment, des meubles, et du matériel, de l'ancienne quincaillerie, pour un montant global de 25 000 € incluant le local attenant au sud du bâtiment.

Toutefois, des précisons seront demandées aux organismes compétents afin de déterminer le lieu possible d'implantation de la sortie de secours pour les établissements recevant du public.

COURRIER DE L'ASSOCIATION DE FLEURISSEMENT INTERCOMMUNAL (de St malo de la Lande)

Le conseil municipal souhaite disposer d'informations complémentaires concernant :

- Les modalités d'organisation
- La périodicité des actions
- Le rôle du référent communal

Afin de proposer un « référent communal ».

MODIFICATION D'IMPUTATION BUDGETAIRE

Une dépense de 3000 € relative aux travaux d'aménagement du bourg a été imputée au compte 2152 lors de l'établissement du budget 2026.

La Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) demande à ce que cette dépense figure au compte 238.

Le conseil municipal décide de procéder au transfert de la somme de 3000 € du compte 2152 au compte 238.

CANTINE SCOLAIRE : REMPLACEMENT DES EVIERS

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil un devis pour le remplacement de l'évier de la cantine scolaire. Un second sera demandé.

TRAVAUX DE VOIRIE LA COUBRUNIERE ET GROUCHY

Après appel d'offres pour le marché du programme de voirie 2026 « la Coubrunière et Grouchy », et suite au rapport d'analyse établi, le conseil municipal retient l'entreprise EUROVIA BASSE NORMANDIE de Périers pour un montant de 38 919,94 € HT, soit 46 703,93 € TTC.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU RPI HAVRE ET BOCAGE

Un projet de classe de neige en Savoie concernant les élèves de CE2, CM1 et CM2 représente un coût prévisionnel de 31 101 € TTC, soit 655 € par famille.

Le conseil municipal décide d'accorder une aide de 50 € par enfant, soit un montant de 400 € pour les 8 enfants domiciliés à Geffosses.

MODIFICATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE AU CAMPING

Le devis de JEFF ELEC d'un montant de 460.38 € (TVA non applicable) est retenu pour la modification des bornes des mobil-home du camping (passage de 10 ampères à 16 ampères).

INSTALLATION DES CLIMATISEURS MOBILES DANS LES DEUX CLASSES DU GROUPE SCOLAIRE

Avis favorable au devis de l'entreprise JEFF ELEC pour un montant de 612.41 € (TVA non applicable) pour l'installation des 2 climatiseurs dans les salles de classe (évacuation des condensats à l'extérieur).

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL « INCENDIE ET SECOURS »

Le maire informe de la désignation de Nicolas DETOURNÉ comme correspondant « incendie et secours » par arrêté municipal en date du 8 septembre 2026.

PLANTATION DES ARBRES POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE NES EN 2025

- La cérémonie se déroulera le samedi 14 novembre 2026 à 10 h00 à la mairie.
- Nettoyage participatif et plantations dans le cimetière le samedi 17 octobre 2026 à partir de 9h30.